

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Boulogne, le 20 juillet 2007**

### **La Française des Jeux paie le gagnant Euro Millions de la rue des entrepreneurs**

Heureux dénouement pour le véritable gagnant de la rue des Entrepreneurs, qui a reçu aujourd'hui, vendredi, de la main du Président de la Française des Jeux, Christophe Blanchard-Dignac, son chèque correspondant au gain des 2 prises de jeu gagnantes effectuées le 11 mai dernier, soit la somme de 35 565 110 euros.

Il rejoint désormais le cercle des 24 gagnants français de premier rang à Euro Millions (depuis son lancement en février 2004).

Le Président de la Française des Jeux s'est, à cette occasion, félicité « de la mobilisation totale et efficace de tous les acteurs publics qui a permis de résoudre cette affaire dans des délais très rapides ». « Ce qui me donne aujourd'hui le grand plaisir de remettre ce gain qui vous permettra de réaliser tous vos projets » a-t-il ensuite précisé.

La Française des Jeux place l'intérêt général et la protection des consommateurs au cœur de ses priorités. Elle s'engage chaque jour, avec les organisations professionnelles représentant ses 39 500 points de vente, pour répondre au contrat de confiance qui la lie à ses joueurs et à ses gagnants.